



Déclaration à l'ASN d'un incident de niveau 1 suite au non-respect d'une règle de prévention sur l'installation Atalante du CEA Marcoule

A l'occasion d'un contrôle interne, mené par le CEA le 1^{er} février 2024 au sein de l'installation de recherche Atalante, les équipes ont constaté qu'une procédure, participant à la maîtrise du risque de criticité*, n'avait pas été respectée lors du transfert de cinq échantillons de matière nucléaire entre deux laboratoires de l'installation.

Le contrôle réalisé par le CEA a permis de constater que la somme des masses de matière transférées est toujours restée très inférieure aux limites autorisées. **L'incident n'a donc eu aucune conséquence sur l'installation, les personnes et l'environnement.**

Deux mesures n'ont pas été mises en œuvre par les opérateurs en charge de ce transfert :

- L'absence de signature, formalisant la vérification obligatoire par une seconde personne des informations et calculs indiqués dans le cahier de suivi des matières nucléaires du laboratoire qui a réceptionné le transfert.
- L'absence de renseignement du système informatique de Suivi des Matières Nucléaires lors de la préparation du transfert des échantillons, qui permet de gérer les masses de matières nucléaires transférées simultanément dans l'ensemble de l'installation.

Le non-respect de ces dispositions n'a pas permis la prise en compte de la masse des échantillons transférés dans le logiciel de suivi. Cela aurait pu conduire à un dépassement de la limite de masse de matières fissiles autorisée dans un même laboratoire ou de la limite de masse de matières fissiles autorisée lors de transferts simultanés, sans que les alertes de dépassement ne se déclenchent.

Pour éviter le renouvellement de tels écarts, une analyse des causes a été initiée ; elle permettra de définir les actions correctives à apporter, notamment en terme de formation des opérateurs.

A titre de mesure conservatoire, tous les transferts de matières nucléaires ont été immédiatement suspendus dans l'installation Atalante et un rappel des règles et des procédures en matière de transfert de matières nucléaires et de sensibilisation à la rigueur dans le suivi de celles-ci a été immédiatement organisé auprès de l'ensemble du personnel.

Le CEA a déclaré cet écart à l'Autorité de sûreté nucléaire, et a proposé son classement au niveau 1 de l'échelle INES** des événements nucléaires, compte tenu du non-respect de procédures.

* **Le risque de criticité** désigne le risque d'une réaction de fission nucléaire en chaîne non désirée.

** **INES** : Échelle internationale de classement des événements nucléaires. Elle compte 8 niveaux, de 0 à 7.



Communiqué de presse

Marcoule, le 26 février 2024

A propos du CEA Marcoule

Implanté en terres gardoise et drômoise, le centre CEA Marcoule réunit 1 700 collaborateurs. Ses activités de recherche portent sur les sciences et technologies pour une économie circulaire des énergies bas carbone (utilisation durable des ressources et approche intégrée des procédés au service de la transition énergétique). Le cycle des matières, le traitement-recyclage des combustibles et la gestion des déchets constituent le cœur de son expertise nucléaire. Le CEA conduit également à Marcoule parmi les plus importants chantiers d'assainissement-démantèlement en Europe.

CONTACTS PRESSE

Clément MOULET | clement.moulet@cea.fr | 06 73 12 00 21